

Réf: Dossier N° : 19770

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'EXPORTATION DE PRODUITS AGRICOLES » en abrégé «S.I.E.P.R.A.G »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE CHATEAU, 01 BP 10766
ABIDJAN 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05 Janvier 2016 reçus par Me BEHIBRO Kouadio Augustin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 11 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE D'EXPORTATION DE PRODUITS AGRICOLES » en abrégé «S.I.E.P.R.A.G ».

Objet: L'import-export des produits agricoles, le négoce, noix de coco, mangues, gingembre, ananas, anacarde, cacao, café. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE CHATEAU, 01 BP 10766
ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur ASSA BRICE STEVENS.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-465 du 11/01/2016 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°525 du 11/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

